

N° 2025_06

COMMUNE D'ALLEVARD

(I S E R E)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réuni à 18H00 sous la présidence de Madame Sarah WARCHOL, vice-présidente.

Présents : Mme Sophie BATTARD, Mme Nathalie HAILLEZ, Mme Agnès HOTTON-DE LA CRUZ, Mme Marie LEGRAND, Mme Sarah WARCHOL.

Excusés : Mme Céline AMY ; Mme Geneviève LARDIERE ; M. Francis MARTIN.

Pouvoirs : - Madame Geneviève LARDIERE à Nathalie HAILLEZ
- Monsieur Francis MARTIN à Sarah WARCHOL

N°2025-06 / OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Sur proposition de Madame Sarah WARCHOL, vice-présidente du CCAS,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

- PRECISE que le compte administratif 2024 du CCAS est en totale conformité avec le compte de gestion.
- ADOPTE le compte administratif 2024 du CCAS, tel que joint en annexe à la présente délibération

Vote : Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président du C.C.A.S,
Sidney REBBOAH

